COUNCIL OF EUROPE

CONSEIL DE L'EUROPE

APPEL A UN CONSULTANT SENIOR

Examen à mi-parcours de la stratégie 2030 du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe

Sous l'égide et l'orientation des organes statutaires de la jeunesse du Conseil de l'Europe, le Service de la jeunesse du Conseil de l'Europe lancera, en octobre 2023, l'examen à mi-parcours de la Stratégie 2030 du secteur de la jeunesse du Conseil de l'Europe. Le rapport final devrait être adopté par le Conseil mixte pour la jeunesse (CMJ) en octobre 2025. Dans ce contexte, il recherche un consultant senior pour préparer, réaliser et rendre compte du processus d'examen à mi-parcours.

Lors de leur réunion conjointe des 5 et 6 juin 2023, les bureaux du CDEJ et du CCJ ont fourni les indications suivantes concernant la portée, les objectifs et la méthodologie de l'examen :

- L'examen doit évaluer les forces et les faiblesses de la stratégie (sous la forme d'une analyse SWOT et en ce qui concerne, en particulier, son degré de flexibilité en tant qu'outil stratégique) et la mesure dans laquelle elle a été mise en œuvre par toutes les parties prenantes (y compris le Service de la Jeunesse et les partenaires du Secteur Jeunesse du Conseil de l'Europe) ; il doit fournir des éléments sur ce que le Secteur Jeunesse pourrait mieux faire, et si un investissement plus ou moins important a été fait dans l'une ou l'autre des priorités;
- Elle devrait également recueillir les réactions des parties prenantes et des partenaires du secteur de la jeunesse sur la manière dont ils l'ont utilisée ; en ce qui concerne plus particulièrement les États membres, elle devrait évaluer si la stratégie, en tant que texte de référence, a contribué positivement au développement de leurs politiques nationales de jeunesse ; pour les organisations de jeunesse de la société civile, elle devrait évaluer la manière dont la stratégie les a soutenues dans leur travail de plaidoyer ;
- La préférence doit être donnée aux méthodes qualitatives (groupes de discussion, entretiens) ; le rapport final doit inclure des images et des tableaux ;
- Le rapport final devra déterminer si de nouvelles priorités doivent être intégrées dans la stratégie en tenant compte des évolutions intervenues depuis 2020 et si certaines priorités pourraient/devraient être renforcées. Il devrait également réfléchir aux perspectives d'avenir.

En outre, les bureaux ont convenu de mettre en place un groupe de travail dédié au CMJ pour diriger le processus de révision.

Le consultant senior devra :

- rédiger la méthodologie pour la révision à mi-parcours, qui sera examinée par le Conseil mixte de la jeunesse (CMJ) en octobre 2023 ;
- mener à bien le processus d'examen conformément à la méthodologie susmentionnée et à toute indication fournie par le CMJ, le groupe de travail spécialisé du CMJ et le département "Jeunesse", notamment en recensant les parties prenantes concernées, en obtenant leur contribution et leur avis par le biais de méthodes quantitatives et qualitatives que le consultant proposera ;
- participer à toutes les réunions prévues dans le cadre du processus de révision à mi-parcours, y compris les réunions avec les organes statutaires de la jeunesse et le groupe de travail dédié au CMJ ;
- fournir de brèves mises à jour, par écrit, pour les réunions statutaires semestrielles de la jeunesse, ainsi qu'un rapport intermédiaire à soumettre pour le 1er septembre 2024 sur l'avancement de l'examen à mi-parcours à l'attention des organes statutaires de la jeunesse ;
- rédiger le rapport d'examen à mi-parcours, y compris les recommandations, d'ici la fin juin 2025, en tenant compte des recommandations qui seront formulées par le groupe de travail spécialisé sur le CMJ et le département de la jeunesse.

Le consultant principal sera soutenu dans ce processus par un autre consultant, qui sera engagé au début de 2024 pour compléter son travail.

Expertise et profil du consultant principal :

- une expérience et une expertise avérées en matière de politique de la jeunesse et/ou de rédaction d'examens et/ou de rapports d'évaluation, en général et dans les domaines couverts par la stratégie du secteur de la jeunesse à l'horizon 2030;
- une bonne connaissance du travail et des normes du Conseil de l'Europe et de son secteur jeunesse ;
- excellentes capacités d'expression orale et écrite, de lecture et de rédaction en anglais, attestées par la présentation d'un document original ;
- capacité avérée à respecter les délais tout en restant précis ;
- capacité à travailler en équipe.

Honoraires

Le consultant senior se verra proposer une rémunération totale comprise entre 5 000 et 6 000 Euros, incluant différents éléments livrables, à payer à l'achèvement de la tâche.

Applications

Veuillez soumettre votre candidature à cmj@coe.int **avant le 30 août 2023.**

Les candidatures doivent comprendre

- Un curriculum vitae.
- Une lettre de motivation soulignant l'expertise et l'expérience du candidat et attestant de son aptitude à remplir la mission, notamment au regard des critères d'éligibilité susmentionnés (y compris les qualifications et les activités réalisées). Des exemples de livrables produits par le consultant (par exemple, des rapports d'évaluation/d'examen) doivent être joints avec des liens électroniques, le cas échéant, dans la lettre de motivation.

Pour toute question, demande d'informations complémentaires et pour l'envoi de la candidature, veuillez écrire à l'adresse suivante : cmj@coe.int